le PROGRÈS SOCIAL

Le quotidien de celles et ceux qui construisent le progrès social

0,85 EURO - JEUDI 24 MARS 2016 N° 12

« Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait. »
Mark Twain

le monde en images

Genya Savilov- AFP ©

L'ukrainienne Nadia Savtchenko est au centre d'un échange de prisonniers avec la Russie.

Sanjay Kanojia - AFP ©

« L'Humanité à besoin d'eau ». C'était, hier, le thème de la journée mondiale de l'eau instituée par l'ONU.

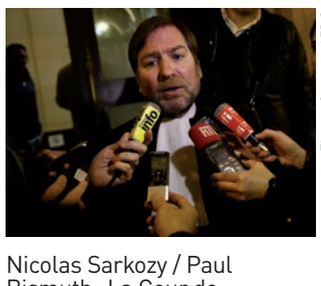

Thomas Samson - AFP ©

Nicolas Sarkozy / Paul Bismuth : La Cour de cassation décide de valider les écoutes téléphoniques.

Collectif - AFP-ANP ©

Le monde aux couleurs de la Belgique après les attentats survenus mardi à Bruxelles.

LA COMPAGNIE NOUS N'ABANDONNERONS JAMAIS L'ESPOIR (NAJE) existe depuis près de vingt ans. Elle utilise la méthode du Théâtre de l'Opprimé pour ouvrir des pistes contre les discriminations, les violences faites aux femmes, la précarité, les conditions de travail... Naje nous fait découvrir le théâtre pour s'entraîner à lutter. **PAGE 4**

HUMEUR(S)

LE SYNDROME DE STOCKHOLM

Il y a des choses qu'on a parfois du mal à expliquer et qui témoignent d'une confusion, voire d'une schizophrénie qui a gagné l'opinion publique. Ou plutôt, devrait-on dire, une petite partie de cette opinion : en l'occurrence, 1 017 personnes majeures ayant été sollicitées pour répondre aux questions –lesquelles, ce n'est pas précisé– d'un sondage commandé par le journal *Les Échos* et Radio Classique à l'institut de sondage Odoxa-FTI Consulting.
Du sondage en question, il ressort que 87 % *« des français »* jugent mauvaise la politique économique du gouvernement, 58 % la trouvant par ailleurs trop orientée en faveur des chefs d'entreprises. Mais le plus étonnant vient ensuite : la même enquête révèle en effet que la personnalité politique la plus séduisante pour ce même panel est… Emmanuel Macron. Donc, si l'on résume, une large majorité des sondés expriment un violent rejet de la politique menée depuis quatre ans par le gouvernement, tout en déclarant sa flamme à celui qui en est le principal instigateur… Emmanuel Macron, profil typique de « l'homme de réseau » qui fait des allers-retours entre la sphère financière et l'exécutif, a été secrétaire général adjoint de la présidence de la République dès le mois de mai 2012 et l'un des principaux conseillers de Hollande dès avant cette date ; c'est par exemple lui qui, en même temps que le candidat « socialiste » déclarait publiquement *« la guerre à la finance »*, cavalait à la City pour dire à ses copains banquiers de ne pas trop s'effrayer de ces annonces purement électorales ; il a enfin donné son nom à une loi qui déjà en 2014, facilitait les licenciements en période de chômage de masse. Et ce n'est là qu'un aperçu de ses nombreuses aptitudes.
Même si ce n'est qu'un petit sondage, d'autres faits actuels témoignent de cette désorientation et font irrémédiablement penser au fameux « syndrome de Stockholm », que le psychanalyste Sandor Ferenczi décrivait dans un de ces ouvrages en 2006 comme *« une identification à l'agresseur »* et une *« modalité psychique d'adaptation à toutes sortes de situations traumatiques »*. ■

Victor Gabriel

À BRUXELLES COMME AILLEURS

Peuples unis et solidaires face à la terreur djihadiste

Lionel Bonaventure - AFP ©

SOMMAIRE

TERRORISME
LES GOUVERNEMENTS EUROPÉENS S'ENFONCENT DANS LE SÉCURITAIRE-SPECTACLE ET DÉLAISSENT LES CAUSES. [PAGE 2]

LIVRE
DANIÈLE LINHART NOUS PARLE DE LA « COMÉDIE HUMAINE DU TRAVAIL ». [PAGE 3]

LE COUP D'ŒIL

ENTRETIEN AVEC PIERRE LAURENT (GROUPE COMMUNISTE RÉPUBLICAIN ET CITOYEN)

« Faire émerger une alternative »

Avec le sénateur de Paris, Pierre Laurent, nous revenons, entre autres, sur la révision constitutionnelle. Le 22 mars, le Sénat a adopté un texte de révision de la Constitution dans des termes qui rendent théoriquement impossible un accord dans la perspective d'un éventuel Congrès.

LE PROGRÈS SOCIAL
La constitutionnalisation de l'état d'urgence et de la déchéance de nationalité sont dans l'actualité depuis novembre dernier, quels sont vos positions sur ces deux sujets ?

PIERRE LAURENT
Avec l'inscription de l'état d'urgence dans la Constitution, la France serait l'un des seuls pays à étendre à ce point les pouvoirs exceptionnels du Président de la République, l'un des seuls dont la Constitution inclurait trois régimes d'exception dérogatoires aux libertés fondamentales. Nous nous opposons à cette constitutionnalisation. Elle consacre le recul des protections judiciaires de nos libertés. En ce qui concerne l'évolution des dispositions prévues sur la déchéance de nationalité, elles nous inquiètent au plus haut point. Outre leur caractère évidemment totalement inefficace en matière de lutte contre le terrorisme, elles entachent gravement notre loi fondamentale. La nationalité entrerait donc dans la Constitution par la porte de sortie honteuse de la déchéance. Quel triste symbole pour tous ceux qui aiment la France ! Elle n'est que le masque d'un discours xénophobe, maniant l'amalgame entre terroriste et étranger.

> Les positions de chacun étaient connues. Le gouvernement, depuis le début, n'a jamais eu la majorité pour faire voter son texte. Je note que la nouveauté au Sénat, c'est que de nombreux sénateurs socialistes nous ont rejoint dans l'opposition au texte.

LE PROGRÈS SOCIAL
En tant que sénateur, trouvez-vous que votre assemblée joue un rôle de contre-pouvoir en ayant refusé un vote conforme au texte voté à l'Assemblée nationale ?

PIERRE LAURENT
Le sénat joue son rôle tout simplement, à égalité avec l'Assemblée nationale comme le prévoit la procédure de révision constitutionnelle. Les positions de chacun étaient connues. Le gouvernement, depuis le début, n'a jamais eu la majorité pour faire voter son texte. Je note que la nouveauté au Sénat, c'est que de nombreux sénateurs socialistes nous ont rejoint dans l'opposition au texte.

LE PROGRÈS SOCIAL
Êtes-vous aujourd'hui dans une stratégie d'opposition au gouvernement ?

PIERRE LAURENT
Bien sur que je m'oppose à cette politique du gouvernement mais je travaille surtout à une alternative de gauche à cette politique. Comme beaucoup de personnes de gauche, ce quinquennat d'un pouvoir qui se réclame de la gauche en faisant le sale boulot de la droite me met en colère. La gauche pour moi, ce n'est pas le renoncement face à ceux qui ont tout et qui font des plus faibles leur victime favorite. Comme beaucoup d'électeurs du second tour de François Hollande, je me sent trahi et je ne me résigne pas.

LE PROGRÈS SOCIAL
L'autre sujet qui occupe fortement les esprits est celui de la mobilisation contre la « loi travail ». Que pense le parti communiste de ce texte ?

PIERRE LAURENT
Beaucoup de mal ! La Loi El Khomri repose sur un postulat ahurissant : En France, ce serait le Code du travail le responsable du chômage ! C'est inacceptable. D'abord de la part d'un gouvernement qui se dit de gauche. L'histoire de la gauche française se confond avec l'histoire des luttes sociales pour gagner de meilleurs conditions de travail. Ensuite, c'est complétement absurde. Plus de précarité ne fait qu'aggraver la situation du marché du travail. Alexis Tsipras me le confirmait récemment lors d'une visite en France. C'est ce que les Grecs viennent d'expérimenter avec la politique de la Troïka qui avait pour mandat d'assouplir le marché du travail. L'échec est complet.

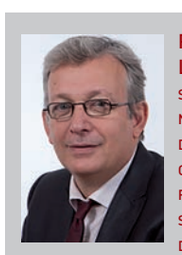

Pierre Laurent est secrétaire national du Parti communiste français, sénateur de Paris, président du Parti de la gauche européenne.

LE PROGRÈS SOCIAL
Quelles seraient vos propositions pour favoriser l'emploi et à la fois protéger le droit du travail ?

PIERRE LAURENT
Depuis des années, le Parti communiste propose une Sé-

LIRE LA SUITE EN PAGE 3

Le sécuritaire est inutile sans la volonté politique

Les terribles attentats qui ont endeuillé la Belgique mardi dernier ont été suivis des habituelles mesures sécuritaires. Pendant ce temps, Daech continue d'engranger des milliards.

Après Madrid, Londres et Paris, Bruxelles est la quatrième capitale européenne à être durement frappée par des attaques terroristes. Le bilan provisoire, une fois de plus, est très lourd: on dénombre aujourd'hui trente quatre morts et plus de deux cents blessés, dont huit citoyens français. C'est la triste confirmation que le terrorisme islamique, perpétuant et amplifiant une stratégie édictée par Al-Qaïda au début des années 2000, entend bien prendre pied et étendre son influence en Europe de l'Ouest, comme il le fait depuis quelques années dans d'autres régions du monde comme l'Afrique.

DES RÉSEAUX OPÉRATIONNELS

Malheureusement, de semblables tragédies risquent de se reproduire à l'avenir. Hier après-midi, comme on le pressentait, les attentats bruxellois ont été revendiqués par Daech. Plus encore que le communiqué officiel de revendication, quelques messages diffusés en arabe sur Twitter par des partisans du groupe sont sans équivoque: *«La razzia de Bruxelles prouve que le califat a le bras long et qu'il peut atteindre n'importe quelle cible à n'importe quel moment. Vous mourrez de ressentiment.»* Un autre sympathisant recommandait quant à lui aux *«dirigeants des mécréants de déployer leurs armées dans les rues, et de consacrer un espion à chaque musulman»*. Ses menaces, certes rédigées dans une forme destinée à semer la peur et la division parmi les populations, sont cependant à prendre au sérieux: dans le même temps, via l'application Telegram, le groupe terroriste demandait à ses activistes implantés en Europe de délaisser les réseaux sociaux pour ne plus communiquer qu'à l'aide de messages chiffrés et de *«se tenir prêts pour d'autres opérations.»*

Cette capacité des réseaux de Daech à s'organiser en un temps éclair occupait les esprits dans la soirée du 22 mars. Les attentats de Bruxelles sont-ils à considérer comme des «représailles» immédiates à l'arrestation de Salah Abdeslam et de quelques complices le vendredi précédent par les autorités belges? La plupart des spécialistes s'accordaient à répondre par la négative en expliquant que ce type d'action, sur le plan logistique, ne pouvait se préparer en quatre jours. Quelle que soit la vérité, comme le montre le message cité plus haut, Daech s'empresse d'exploiter cette «coïncidence» et de porter un coup à la confiance de l'opinion publique envers les autorités belges et françaises, peut-être un peu trop triomphalistes au soir de l'arrestation de Salah Abdeslam. Les nombreux voyages effectués par ce dernier avant les attentats du 13 novembre à Paris ont eux aussi montré à quel point les réseaux de Daech sont vastes: hormis le lieu même des attaques, pas moins de six autres pays (Allemagne, Autriche, Hongrie, Grèce, Italie, Belgique) sont concernés par la préparation des attentats, que ce soit en terme de personnes ou de logistique.

Sachant cela, il semblait donc logique et très prévisible, hier soir, d'entendre les responsables politiques mettre l'accent sur la nécessité d'une *«plus large coopération»* des services de renseignement à l'échelle européenne. En France, selon une méthode maintenant bien rôdée, le ministère de l'Intérieur a réagi par l'annonce de nouvelles mesures sécuritaires (cf. article ci-dessous) dont on sait aujourd'hui qu'elles sont inefficaces contre le terrorisme et uniquement destinées à convaincre l'opinion que l'exécutif «fait quelque chose».

TARIR LES SOURCES DE FINANCEMENT, UNE URGENCE

Or, s'il est un domaine où l'action donnerait probablement des résultats efficaces et paraît très insuffisante, c'est bien le tarissement des sources de financements de Daech. Le patrimoine de «l'organisation terroriste la plus riche de l'histoire» est aujourd'hui estimé à 2260 milliards d'euros par le Centre d'analyse du terrorisme, avec un budget annuel 2015 de 2,6 milliards. Ce véritable trésor, qui permet de mener des actions militaires, d'équiper, d'entretenir et de rémunérer quelques 30000 combattants, est constitué à 48% par les ventes d'hydrocarbures (pétrole, gaz, phosphate).

Ce fait admis par les dirigeants internationaux ne répond pas à une question capitale: qui sont les acheteurs? En septembre 2014, une ambassadrice de l'Union européenne en Irak, Jana Hybaskova, a fait quelques vagues en déclarant devant la commission des affaires étrangères du Parlement européen: *«Malheureusement, des États membres de l'UE achètent ce pétrole»*. L'accusation, très grave, est restée confinée dans les cercles du Parlement et a fait l'objet d'un traitement médiatique uniforme dans lequel dominait la volonté de déni et d'inertie. Pierre Terzian, directeur de Pétrostratégies, illustrait bien cela en déclarant dans le *Huffington Post* que les accusations de Jana Hybaskova avaient *«surtout un but politique»* et visaient à *«créer un choc pour que l'Union européenne se saisisse du problème (sic) posé par Daech»*; Jean-Pierre Favennec, coauteur de *L'Atlas de l'Énergie*, précisait de son côté que *«des États ou des grandes sociétés […] n'ont pas intérêt à acheter du pétrole à des groupes comme Daech»*. Nous voilà pleinement rassurés quant à la moralité des gouvernements en proie à la crise énergétique. L'éventualité d'une commercialisation du pétrole de Daech en Europe n'était pas écartée, mais, en invoquant la théorie des «réseaux opaques», la possible falsification des certificats de traçabilité et la corruption locale, on soulignait la difficulté de la tâche et on s'empressait d'enterrer l'hypothèse de mener des enquêtes ou de renforcer les contrôles.

Le syndicat SUD Intérieur, dans un article paru en avril dans la revue *Les cahiers d'alter*, livrait quant à lui une analyse très différente: *«L'imposture naît de la contradiction évidente entre des moyens matériels et juridiques extraordinaires de surveillance de la population et l'incapacité des pouvoirs publics à tarir les sources de financement du terrorisme, semblable à leur inefficacité – abstention? – contre l'évasion fiscale et la corruption, alors qu'ils savent incroyablement bien se mobiliser contre l'immigration.»* Et plus loin: *«L'absence politique de mobilisation contre la réglementation des ventes d'armes et les circuits de financements contraste étrangement avec la solidarité apparente des chefs d'États à dénoncer le terrorisme. Leur abstention à lutter contre l'évasion fiscale favorise les canaux de financement de la violence internationale.»*

L'expansion rapide du terrorisme ces dernières décennies doit en effet être rapprochée de certains aspects liés au libéralisme mondialisé, en particulier la déréglementation financière, si chère au multinationales, l'affaiblissement – voire la disparition – des contrôles sur les transactions, sans oublier la multiplication et l'opacité des «paradis fiscaux». Ces aspects, qui n'existaient pas ou peu voici plusieurs décennies et risquent d'être aggravés par les prochains traités de libre-échanges, sont autant de portes ouvertes par lesquelles s'engouffrent les terroristes de Daech ou Al Qaïda, qui eux aussi «travaillent à l'international». Lorsqu'on voit, ne serait-ce qu'en Europe, les reculades successives sur les paradis fiscaux, on constate malheureusement que la volonté politique n'y est pas. Cette inertie dans la lutte contre les sources de financement du terrorisme rend non seulement dérisoire la succession des mesures sécuritaires, mais elle va à l'encontre de notre sécurité. ■

La rédaction
redac@leprogressocial.fr

«Cette inertie dans la lutte contre les sources de financement du terrorisme rend non seulement dérisoire la succession des mesures sécuritaires, mais elle va à l'encontre de notre sécurité.»

Aurore Belot - BELGA - AFP ©

La France également touchée

Les attentats aveugles et barbares qui ont touché la Belgique, ont eu des répercussions immédiates en France. Le réveil du souvenir des attentats du 13 novembre, bien sûr, mais surtout l'annonce par le gouvernement de nouvelles mesures sécuritaires qui restreignent encore les libertés publiques, sans l'assurance de résultats pour lutter contre le terrorisme.

LES LIEUX PUBLICS

Peu de temps après les attentats commis le mardi 22 septembre en Belgique, le ministre de l'Intérieur, dans la précipitation, a annoncé des mesures supplémentaires dans le cadre de l'état d'urgence. Il n'est pas question de mettre fin à l'impérialisme français, pas question de soutenir davantage les associations de terrain progressistes, pas question non plus d'entamer une vraie réforme concernant les prisons, ni de donner du corps et du contenu aux principes d'égalité, de liberté et de fraternité. Toutes les réponses du gouvernement passent par davantage de *«contrôle et de répression»*. Le déploiement de 1600 policiers et gendarmes supplémentaires, notamment aux frontières et dans les *«infrastructures de transport aérien, maritime et ferroviaire»* s'accompagnera *«d'un accès de ces zones publiques»* plus restreint. En effet, ces espaces seront désormais réservés aux personnes *«munies d'un titre de transport et/ou d'une pièce d'identité»*. C'est bien connu, un terroriste ne peut pas avoir de carte d'identité ou de titre de transport! La SNCF et la RATP joueront également un rôle en multipliant *«des messages préventifs de sensibilisation»* pendant que des *«mesures de contrôle et de palpation vont être systématisées»*. Des mesures anxiogènes qui participeront à un climat généralisé de suspicion ne réglant en rien la question de fond et donneront raison aux terroristes en diminuant drastiquement les libertés publiques et individuelles des citoyens.

INTERNET EN LIGNE DE MIRE

Lors des questions au gouvernement, le ministre de l'Intérieur a lancé une nouvelle salve contre le «darknet», à savoir l'utilisation de logiciels permettant de rendre anonymes les connexions («TOR» étant le plus connu) ou de chiffrer les échanges comme les courriels. *«Ceux qui nous frappent utilisent le darknet et des messages chiffrés»* a déclaré Bernard Cazeneuve à l'Assemblée nationale, attisant les craintes d'une nouvelle législation liberticide sur Internet. Ce n'est pas la première fois que le gouvernement, soutenu par la droite et l'extrême droite, s'en prend aux libertés sur Internet et globalement aux nouvelles technologies. Le bras de fer qui dure entre le FBI et Apple aux États-Unis illustre la tentation et la volonté des gouvernements de tout contrôler, et ceci jusqu'à l'espace le plus intime de la vie privée. *«S'en prendre au darknet, alors qu'il est utilisé dans plusieurs pays totalitaires comme un moyen de pouvoir communiquer et d'échapper à la répression serait une grave erreur. Peut-être que le réseau TOR est utilisé par des terroristes. Mais si on pousse le raisonnement jusqu'au bout, les téléphones, le courrier et simplement les lieux publics doivent alors être surveillés de A à Z. Sommes-nous prêts à perdre toutes ces libertés pour plus de sécurité affichée?»* questionne avec malice Lucas, un utilisateur régulier du «darknet». *«C'est d'autant moins le cas qu'il n'y a pas eu besoin d'Internet pour que des réseaux de communication existent. Les déclarations du ministre sont au mieux de l'incompétence, au pire une grave attaque contre les droits fondamentaux à la vie privée»*. Le *New York Times* a d'ailleurs relevé qu'un rapport produit par le ministère de l'Intérieur, quelques semaines après les attentats du 13 novembre, allait dans le sens inverse: l'étude indique que les enquêteurs n'ont trouvé trace d'aucune utilisation de messageries chiffrées. Les terroristes ayant préféré la vieille méthode des téléphones portables jetables. Faut-il interdire le recyclage? ■

Laurent Lacoste
l.lacoste@leprogressocial.fr

Lionel Bonaventure - AFP ©

le PROGRÈS social
POUR S'ABONNER EN LIGNE
WWW.LEPROGRESSOCIAL.FR

1000
combattants de Daech seraient revenus dans l'espace Schengen, selon l'état-major français.

Kenzo Tribouillard - AFP ©

« Ils contrôlent à peu près vingt-quatre banques et branches bancaires à la fois en Irak et en Syrie […] ces banques effectuent toujours des transactions internationales. »
J.-C. Brisard, expert en terrorisme.

LANGUE DE BOIS

ET VLAN
« Et dire que Robert Ménard dirige une ville alors qu'il n'arrive pas à contrôler ses propres conneries. » Tweet en réponse à celui de Robert Ménard.

«On dépouille les salariés de leurs savoirs et de leur pouvoir au nom du bien commun»

Dans son numéro n°6, *Le Progrès social* interrogeait Michel Wieviorka sur ces travaux sur la reconnaissance au travail. Avec la sociologue Danièle Linhart, il s'agit de revenir sur son récent ouvrage sur *La comédie humaine du travail*.

LE PROGRÈS SOCIAL
Quel fut l'élément déclencheur de l'écriture de cet ouvrage ?

DANIÈLE LINHART
Les clubs de directeurs de ressources humaines (DRH) font appel à des cabinets pour organiser des événements. C'est par ce biais que j'ai été contactée à de nombreuses reprises pour participer à des tables rondes, des échanges. Et à chaque fois, la manière dont les DRH considéraient – sincèrement – les salariés me mettait en colère. Ils en parlaient comme de grands enfants, qu'il faudrait motiver, faire travailler, mettre en concurrence ou à qui il faudrait faire peur. Or pour moi, c'est une vision pour le moins réductrice des enjeux du travail. D'ordinaire, les gens veulent bien faire. Ils veulent trouver une utilité, un sens à leur travail. C'est d'ailleurs exactement pour cela qu'ils souffrent. Comment réfléchissent les DRH? Comment le produit de ces réflexions irrigue-t-il le monde du travail ? C'est ce que j'essaye d'expliquer dans cet ouvrage. J'ai voulu distinguer les continuités et les ruptures du management actuel par rapport à la logique taylorienne.

LE PROGRÈS SOCIAL
Quelle est donc la nouvelle interprétation par les DRH de cette logique taylorienne ?

DANIÈLE LINHART
À la base du taylorisme, on trouve la volonté de contrôler les ouvriers pour qu'ils travaillent en fonction des critères de rentabilité et de profitabilité de leurs employeurs, plutôt qu'en fonction de leurs propres intérêts ou des règles de leur propre métier. Dès la fin du XIX^{e} siècle, Taylor avait compris que le savoir, c'était le pouvoir. Si on laissait les ouvriers travailler selon leurs savoirs, ils allaient pouvoir s'organiser comme bon leur semblait, plutôt que comme il semblait bon à leurs patrons. Il a donc commencé par transférer les savoirs et les métiers de l'atelier vers les bureaux, où des spécialistes sensés être guidés par la science, neutres et universalistes, allaient décider à la place des travailleurs la manière la plus efficace de produire pour tout le monde. On a donc dépouillé les travailleurs de leurs savoirs et de leurs pouvoirs au nom du bien commun.
Cette logique perdure avec des adaptations – le fordisme-jusqu'en 68. La contestation gronde : on ne veut plus perdre sa vie à la gagner, on veut s'épanouir dans le travail, etc. À partir de ce moment-là, au nom des aspirations des salariés, on va individualiser le travail. Et cela va passer notamment par des groupes de réflexion autour de l'organisation du travail, qui vont inciter les salariés à réfléchir en terme de personnalité plutôt que de compétences. L'entreprise va veiller à ce que chaque travailleur se transforme en petit «bureau des temps et des méthodes», qu'il fasse de sa propre force de travail l'usage le plus rentable du point de vue de son employeur. C'est ce qu'on a appelé le «lean management», où chaque salarié doit faire la chasse au gaspillage, en terme de temps, de geste d'activité. Mais pour que le salarié raisonne ainsi, il faut qu'il opère ce que j'appelle une «métamorphose identitaire» : qu'il oublie les conflits d'intérêts, la lutte de classe, l'exploitation et qu'il adhère au consensus selon lequel tous les acteurs de l'entreprise ont le même intérêt : sauvegarder la performance économique de celle-ci.

LE PROGRÈS SOCIAL
Comment l'entreprise parvient-elle à opérer cette «métamorphose identitaire» chez ses salariés ?

DANIÈLE LINHART
D'abord il faut déstabiliser le salarié. On redéfinit sans cesse son métier, ses missions, on modifie perpétuellement l'organisation de l'entreprise, on change les logiciels, on pratique une mobilité systématique, on déménage régulièrement. L'entreprise installe le salarié dans une «précarité subjective». Seconde étape : l'attaque du métier. Il faut disqualifier l'expérience du salarié. Pour cela, les DRH développent pléthore de protocoles, des procédures, des méthodologies. Ainsi, ils dépossèdent les salariés de leurs connaissances pour ensuite leur dire : *«voilà comment il faut faire»*, sur les conseils de consultants de grands cabinets qui bien souvent ne connaissent pas les métiers ou en tout cas beaucoup moins bien que ceux qui les exercent. L'objectif, c'est que les salariés ainsi déstabilisés et mis en insécurité se raccrochent à des procédures standards que les entreprises considèrent comme efficaces.

DR

Danièle Linhart, auteur de *La Comédie humaine du travail, de la déshumanisation taylorienne à la sur-humanisation managériale* (Érès, 2015, 158 p.)

LE PROGRÈS SOCIAL
Comment les entreprises assument-elles ce processus de dépossession du salarié ?

DANIÈLE LINHART
D'un côté, le RH précarise et vulnérabilise, de l'autre, il surhumanise le salarié. Il est là pour s'occuper de lui sur le plan humain. Le travailleur n'est plus un professionnel, mais un homme, une femme, avec ses émotions, sa subjectivité, ses rêves… De grandes entreprises proposent des séances de méditation, de massage, des numéros verts de psys, des menus sans cholestérol et des traitements pour éviter d'être obèse. Un groupe s'est même autoproclamé : les «DRH du bonheur». Un responsable de la marine expliquait que les soldats en mission dans des sous-marins pendant trois mois n'avaient pas la tête au travail parce qu'ils craignaient, pendant cette période que leur femme leur soit infidèle. Il expliquait qu'une étude montrait que le plus grand risque d'infidélité survenait lorsqu'un appareil électroménager tombait en panne, et qu'un dépanneur s'introduisait dans le foyer. Il avait donc mis sur pied un service de dépannage garantissant que les dépanneurs en question ne tenteraient pas les femmes des militaires. Et il concluait : *«vous voyez, il faut s'occuper de tout lorsqu'on est DRH!»*.
Cependant, ce type de choses n'est pas tout à fait nouveau : Ford, qui proposait une bonne paye à ses employés justement parce que leur travail était très déshumanisé, préférait embaucher des hommes mariés, dont les épouses les empêchaient de courir les bars et avait mis en place une brigade d'inspecteurs pour surveiller que leur logement était bien tenu et leur donnait des conseils de diététique. À une déshumanisation du travail répond une surhumanisation, une ingérence de l'entreprise dans la vie privée du salarié.

LE PROGRÈS SOCIAL
Beaucoup de salariés sont pourtant séduits par les services proposés par leurs entreprises...

DANIÈLE LINHART
Oui mais cette surhumanisation a un revers. On propose aux salariés de venir s'éclater au travail, se découvrir eux-mêmes, s'épanouir. On leur dit : *«venez chez nous, on va vous proposer ce que vous attendez du travail»*. Cela apparaît souvent sous forme ludique, comme chez Facebook ou Google. C'est le nouveau deal : les DRH utilisent un «story telling», ils proposent au salarié de venir vivre «une aventure» chez eux. Mais ces derniers déchantent vite lorsqu'ils voient que l'aventure est limitée par l'application des procédures, les évaluations incessantes, le contrôle omniprésent.
Ainsi, l'entreprise narcissise le travail. On dit au salarié qu'il éprouve sa propre valeur en travaillant dans l'entreprise. Il y a une personnalisation de la relation de chacun au travail. On ne dissocie plus l'humain du professionnel. Combien de salariés ai-je vu sortir d'entretiens d'évaluation défaits et disant : *«je suis nul, je ne vaux rien»*. C'est cela qui conduit à des effondrements psychologiques ou à des suicides… Ce jeu sur les affects, le narcissisme, la vulnérabilité, empêche également de contester et de prendre leur carte dans un syndicat. Les DRH travaillent beaucoup avec les psychologues et les psychanalystes pour trouver des modalités qui puissent séduire les salariés et/ou éviter les risques psychosociaux tels que les suicides ou les burn out. Avec eux, ils cherchent un équilibre entre un désarroi suffisant à la docilité du salarié, sans pour autant que celui-ci ne s'effondre totalement.
L'autre reproche que l'on peut faire à ce type de réflexion, c'est que ce sont toujours les managers qui trouvent des solutions à la place des salariés eux-mêmes. Des grands cabinets de *consulting* font office de «gourous», et lancent des modes. En ce moment, on parle d'«agilité» dans l'entreprise : il faut que les salariés rebondissent sans cesse, qu'ils se transforment perpétuellement. L'«entreprise libérée» est aussi très à la mode, avec la suppression de lignes hiérarchiques, de nouvelles organisations qui reposent souvent sur un seul homme comme l'ex-dirigeant de Harley Davidson. C'est toujours le management qui décide de la manière dont on va libérer le travail. Et pour l'instant, aucune enquête sérieuse ne montre l'efficacité du concept.

LE PROGRÈS SOCIAL
Comment le propos de votre livre entre-t-il en résonance avec la mobilisation actuelle contre la loi El Khomri, dont l'enjeu central est le travail ?

DANIÈLE LINHART
L'idée sous-jacente de la loi El Khomri consiste à opposer des manager inventifs, qui prennent des risques, à des salariés français peureux qui bloqueraient la croissance et seraient ainsi responsable du chômage. Mais quand on regarde les choses dans le détail, on se rend compte que le vrai peureux, c'est le manager, qui cherche à contrôler, à contraindre, parce qu'ils ont peur que les salariés fassent différemment et qu'ils ne puissent plus les « tenir ». Ils mettent en avant la liberté, la « libération » de l'emploi, alors quel le management est dans un contrôle tout puissant. Et ce manque de liberté, pour le salarié, est insupportable. ■

Propos recueillis par Elsa Dupré

Jeunesse sans avenir… Ça va mal finir !

TRIBUNE - Les mobilisations des 9, 15 et 17 mars contre la « loi travail » ont déjà rassemblé plusieurs centaines de milliers de personnes partout en France !
En tant que lycéens, nous nous mobilisons pour deux raisons. D'abord, cette loi nous touche directement que ce soit dans notre vie d'étudiants – lorsque nous devons travailler pour payer nos études – ou par le biais de nos proches qui sont confrontés aux difficultés du monde du travail. Nous sommes conscients de la précarité dans laquelle ce nouveau texte de loi nous plongerait. Mais la mobilisation de la jeunesse a une autre vocation. Il est important que nous montrions notre solidarité avec les salariés qui ne bénéficient pas des mêmes facilités de mobilisation, puisqu'une journée de salaire en moins, ça peut peser lourd à la fin du mois. En descendant en masse dans la rue, nous montrons donc que nous sommes opposés à cette loi pour nous, mais également pour les salariés actuels qui ne peuvent pas toujours faire grève!
Malgré un élan toujours plus important, certains critiquent encore la jeunesse, qui soi-disant « ne sait pas pourquoi elle lutte » et « va manifester pour rater des cours ». Nous invitons ceux qui pensent que nous ne sommes pas capables de saisir les enjeux de cette réforme à participer aux manifestations organisées par les jeunes. Ils verront à quel point nous nous sentons concernés par cette volonté qu'ont nos dirigeants politiques de nous précariser!
La mobilisation est enfin le dernier moyen qu'il nous reste face à un gouvernement qui ne fait rien pour les jeunes depuis quatre ans et qui n'a pas mené de grande politique de lutte contre les inégalités et le racisme, deux causes qui nous sont chères. Cette mobilisation, c'est donc aussi un cri de colère de la jeunesse contre un gouvernement qui nous a trahi. C'est pour cela que la FIDL, le syndicat lycéen, appelle tous les jeunes à descendre de nouveau dans la rue le jeudi 31 mars aux côtés des salariés! ■

La Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL)

Suite de L'ENTRETIEN AVEC PIERRE LAURENT

LE PROGRÈS SOCIAL
De nombreux électeurs, qui ont voté François Hollande en 2012 se trouvent désorientés et déçus. Quels messages leur adresseriez-vous ?

PIERRE LAURENT
Un message d'espoir. Le pire n'est jamais certain. Je ne me résous pas à la victoire annoncée de la droite, voire de l'extrême droite avec une élimination des candidats de gauche au soir du premier tour des élections présidentielles de 2017. Je veux faire mentir ce scénario catastrophe et faire tout ce qui possible pour faire grandir une alternative politique de gauche à cette politique néoliberale que les Français subissent depuis trop longtemps.

Martin Bureau - AFP ©

LE PROGRÈS SOCIAL
Est-ce que vous participeriez à une primaire de la gauche et quelles seraient les conditions ?

PIERRE LAURENT
Je travaille à faire émerger une alternative politique au gouvernement. À gauche, nous sommes des millions à vouloir cette solution nouvelle. Je propose qu'avant de désigner une candidature qui nous soit commune, nous menions une grande consultation citoyenne. Le PCF s'est fixé l'objectif de rencontrer 500 000 personnes d'ici à l'automne pour écrire dans des ateliers populaires, des forums citoyens, des états généraux (numériques s'il le faut), notre manifeste commun. En quelque sorte, le mandat populaire où figureraient noir sur blanc les grands engagements de notre futur(e) candidat(e). Cela peut être fait avant l'été. Et, à l'automne, pourrait venir le temps de la désignation collective de notre candidat(e), dans un processus de vote citoyen. ■

Propos recueillis par Julien Gonthier

PAROLE D'AUJOURD'HUI

«En Belgique, on n'a peut-être pas beaucoup de champions du monde, mais dans le monde, ils n'ont pas autant de champions de Belgique que chez nous.»

Philippe Geluck

Agenda social

✖ Mobilisation contre le projet de « loi travail »

Alors que la « loi travail » est présentée au Conseil des ministres aujourd'hui, plusieurs syndicats et organisations étudiantes appellent à manifester. Les premières ont effectué une déclaration commune le 14 mars après la réunion du 14 mars à Matignon : *« Les organisations syndicales (CGT, FO, FSU, Union syndicale Solidaires, UNEF, UNL, FIDL) soutiennent et appuient les actions des 17 et 24 mars. Elles confirment leur appel à la mobilisation par la grève et les manifestations le 31 mars pour obtenir le retrait de ce projet de loi et conquérir de nouvelles garanties et protections collectives. »* Les organisations de jeunesse ont quant à elles appelé *« de nouveau la jeunesse à se mobiliser le jeudi 24 mars de toutes les façons inimaginables. Bloquons les usines, routes, lycées et facultés pour bloquer l'économie et exiger le retrait de cette loi rétrograde. »*

JEUDI 24 MARS, MANIFESTATION DES LYCÉENS ET ÉTUDIANTS À 11 H AU MÉTRO NATION.

JEUDI 24 MARS, MANIFESTATION SYNDICALE À 12 H 30 DE MONTPARNASSE AUX INVALIDES.

LE CHIFFRE

28,8

âge moyen du parc mondial de réacteurs nucléaires opérationnels à la mi-2015 selon le *World Nuclear Industry Status Report 2015* rédigé par un groupe de consultants indépendants depuis 2007.

Agenda culturel

◆ Conférence-débat du cycle « Penser notre présent »

L'Université populaire d'Amiens organise ce soir une conférence-débat « La violence comme dépacification. Violence et sortie de la violence, l'exemple de la Révolution française » par Sophie Wahnich (historienne et directrice de recherche au CNRS).

JEUDI 24 MARS 2016 À 18 H 30, AMPHITHÉÂTRE JEAN CAVAILLÈS, 3 PLACE LOUIS DEWAILLY, 80000 AMIENS.

◆ Soirée des solutions toulousaines

Initiée par Inform'Action, une soirée est organisée ce soir à Toulouse pour présenter des initiatives innovantes et donner la parole aux acteurs locaux. Au programme : présentation des collectifs, partage des savoirs, projection vidéos de la plateforme participative inframaction.info afin de contextualiser les problématiques auxquels répondent ces structures…

JEUDI 24 MARS À 19 H, À L'ESPACE DURANTI, 6 RUE DU LIEUTENANT COLONEL PÉLISSIER, 31000 TOULOUSE.

AU-DELÀ DE L'INDIGNATION…

Compagnie NAJE (Nous n'abandonnerons jamais l'espoir)

Le théâtre pour s'entraîner à lutter.

Depuis près de vingt ans, NAJE utilise la méthode du Théâtre de l'Opprimé pour ouvrir des pistes contre les discriminations, les violences faites aux femmes, la précarité, les conditions de travail… La compagnie s'attaque cette année au thème de la famille.

Ils seront une cinquantaine sur scène, les 28 et 29 mai prochains, à La Parole Errante de Montreuil (93). Une cinquantaine à jouer ensemble *Ils se marièrent et eurent beaucoup d'enfants*, spectacle sur la famille créé par la compagnie NAJE («nous n'abandonnerons jamais l'espoir», nom tiré d'une citation de la philosophe Hannah Arendt). Ce spectacle sera le fruit d'un grand chantier d'éducation populaire qui, comme chaque année à NAJE, aura réuni durant une quinzaine de week-ends une dizaine de comédiens professionnels et une quarantaine de citoyens, d'âge, d'origine et de milieu social très variés. L'enjeu : expérimenter la construction d'un groupe démocratique et développer la capacité à agir.

Créée en 1997 et forte d'une quinzaine de professionnels, NAJE est une compagnie qui agit pour la transformation sociale et politique. Elle pratique la méthode du Théâtre de l'Opprimé, inventée au Brésil dans les années 1960 par Augusto Boal. Metteur en scène et militant, Augusto a cherché comment utiliser le théâtre comme outil de mobilisation et de résistance face à la dictature. Arrêté et torturé par la junte, il doit s'exiler dans les années 1970 et arrive à Paris, où il monte le Centre du Théâtre de l'Opprimé (CTO). Les deux fondateurs de NAJE, Fabienne Brugel et Jean-Paul Ramat, ont travaillé au CTO pendant plus de dix ans avant de créer leur propre compagnie en 1997. D'autres comédiens militants les ont rejoints au fil des ans.

Le théâtre-forum est le principal outil de la méthode. Un spectacle de théâtre-forum se construit autour de scènes qui sont toutes tirées d'histoires réelles : celles-ci montrent des situations d'oppression et de domination, que celles et ceux qui les ont vécues sont venus nous raconter. Ces séquences disent des réalités qui ne nous conviennent pas et sont construites autour d'une question : comment faire pour changer cela ? Nous jouons chaque histoire une première fois, telle qu'elle s'est passée dans la réalité, c'est-à-dire avec un protagoniste qui ne réussit pas à sortir de la situation d'oppression qu'il subit. Et puis, nous la rejouons une seconde fois. Et là, tout spectateur qui le souhaite peut venir sur scène remplacer le personnage avec lequel il se sent en accord et essayer de faire bouger les choses. Les interventions se succèdent, tissant la trame d'un débat en actes et plus seulement en paroles. Il ne s'agit pas de dire aux gens ce qu'ils doivent faire, mais, grâce au forum, de s'entraîner ensemble à l'action transformatrice. Pour que demain, les choses ne soient plus tout à fait comme avant.

L'emploi du temps de la compagnie se structure autour de trois activités : elle donne des représentations, des spectacles de théâtre-forum qui figurent à son répertoire (elle en crée aussi de nouveaux, à la demande) ; elle anime des ateliers avec des groupes ; elle organise des stages de formation. Elle travaille régulièrement avec des villes, des centres sociaux, des associations et des organisations syndicales, sur les questions de l'égalité entre les hommes et les femmes, sur les discriminations, sur le travail et le chômage, sur notre système de santé et l'hôpital, sur la maltraitance des personnes âgées ou handicapées, sur la démocratie participative… L'an passé, autour de la COP 21, NAJE s'est mobilisée sur la question du dérèglement climatique en présentant à douze reprises *Ça va chauffer*, un spectacle créé en 2009 (à l'époque du Sommet de Copenhague) pour sensibiliser les citoyens à ces enjeux.

Enfin, chaque année, un «grand chantier national» regroupe quarante à cinquante citoyens (dont un quart venu de milieux populaires) pour un travail d'éducation populaire sur un sujet de société. Cette année, elle a choisi de travailler sur la famille : celle-ci fait l'objet de nombreux débats et polémiques, elle est un lieu de construction mais aussi de violences et de domination. Comment pourrait-elle évoluer pour participer à la construction d'une société plus solidaire ? Après cinq week-ends de formation, NAJE a écrit le texte et est en train de répéter ce spectacle, qui sera donc joué fin mai à Montreuil. Celui de l'an passé portait sur le travail, celui de l'an prochain s'intitulera «Patrie»… pour clore la trilogie ! Ces chantiers annuels, c'est un peu l'âme de la compagnie. ■

Pour tous renseignements, le site de la compagnie : <www.compagnie-naje.fr>
Son courrier : compagnienaje92@gmail.com

DR

EN ABRÉGÉ

QUELQUES PROCHAINS SPECTACLES

- Le 15 avril, à 19 h 30, spectacle sur la solidarité au Palais des Sports de Nanterre (92).
- Le 22 avril, à 15 h, spectacle sur le handicap au centre social Le Lutèce de Valenton (94).
- Le 18 mai, à 10 h, spectacle sur la démocratie pour l'Union syndicale Solidaires, à la Bourse du Travail de Saint-Denis (93).
- Les 28 (à 20 h) et 29 (à 15 h) mai, spectacle sur la famille à La Parole Errante de Montreuil (93).

Lettres noires : des ténèbres à la lumière

L'historien de la littérature Antoine Compagnon affirmait *« Toute élection au Collège de France est une révolution »* lors de la leçon inaugurale d'Alain Mabanckou la semaine dernière.

En effet, pour ceux qui ne connaissent pas cette vénérable institution située dans le cinquième arrondissement de Paris, les chaires (places occupées par les professeurs pour l'enseignement d'une discipline) du Collège du France ne sont pas immuables. Chaque fois qu'un titulaire quitte sa chaire, l'assemblée des professeurs se réunit pour décider d'attribuer la chaire à un nouveau savant et il n'y a pas de règle en la matière : les sciences peuvent très bien succéder aux lettres et inversement. Cette particularité confère au Collège de France une grande souplesse et une grande liberté dans le choix des disciplines qui y sont enseignées : des objets d'études anciens (comme «Civilisation pharaonique : Archéologie, Philologie, Histoire», la chaire de Nicolas Grimal) y côtoient des sujets à la pointe de la recherche (comme «Génétique et physiologie cellulaire», celle de Christine Petit).

Depuis 2005, le Collège de France accueille chaque année un créateur pour occuper la chaire de «Création artistique». Avec Alain Mabanckou, c'est la première fois que l'institution accueille un écrivain pour son travail de romancier : une petite révolution !

Alain Mabanckou est né en 1966 à Pointe-Noire en République du Congo. Il arrive en France en 1989 pour poursuivre des études de droit. Comme il l'a rappelé dans son discours, il dispose d'un passeport congolais et d'un passeport français. C'est en 1998 qu'il publie son premier roman : *Bleu-Blanc-Rouge*. Il a obtenu en 2006 le prix Renaudot pour *Mémoires de porc-épic*. Il enseigne depuis 2006 aux Etats-Unis à l'Université de Californie à Los Angeles. Avec cette nomination, le Collège de France a voulu marquer sa volonté *«de donner la place qu'elles méritent aux études africaines et d'être au premier rang dans la réflexion sur un continent et sur des cultures qui marqueront le siècle qui commence.»*

Les leçons inaugurales par lesquelles les professeurs débutent leurs enseignements sont de grands moments solennels où le professeur est tenu de faire la description de l'état d'une discipline et d'exposer son programme de recherche. Ce sont souvent des discours passionnants. Alain Mabanckou s'est plié à l'exercice avec brio. Ayant choisi comme titre «Lettres noires : des ténèbres à la lumière» pour son enseignement, l'écrivain a consacré un peu plus d'une heure à une synthèse sur la littérature africaine de langue française rappelant ainsi que l'histoire de France est *«cousue de fil noir»*. Vêtu d'un costume bleu nuit flamboyant, l'écrivain a montré son savoir-faire de conteur qui avait été salué par Antoine Compagnon, réussissant à plusieurs reprises à faire rire son auditoire. N'hésitez pas à écouter cette leçon inaugurale, une belle démonstration riche d'enseignements sur la littérature noire contemporaine en français. ■

Rachel Haller
r.haller@leprogressocial.fr

Le site Internet du Collège de France <www.college-de-France.fr> propose la leçon inaugurale d'Alain Mabanckou en version vidéo et audio.

Jacques Demarthon - AFP ©

ÇA VAUT LE DÉTOUR

CINÉMA

***Midnight Special*, Jeff Nichols, E.-U., 2016, 111 min.**

Alton est un garçon… spécial, doté de pouvoirs étranges l'obligeant à vivre la nuit isolé de toute lumière forte. Son père le soustrait à la communauté religieuse fanatique qui l'a élevé. Ils fuient avec un ami vers ce qu'il pense être la destinée d'Alton, poursuivis par des membres de la secte et des agents fédéraux. Le film démarre sur cette fuite, superbe scène nocturne. Tension dans la mise en scène, sobriété des informations, on est alors encore en plein mystère. Quelle est cette secte ? Qui est ce petit garçon ? Pourquoi le FBI le recherche ? Mais ceux qui pensent voir un *blockbuster* de science-fiction en auront pour leurs frais. Jeff Nichols dérive doucement vers un autre film et déploie une narration économe qui désamorce lentement tout élément de doute. Pas de débat à la *X-Files* entre la manifestation de l'étrange et son contrepoint rationnel. Le surnaturel est là, chacun des poursuivants y met ce qu'il veut, mais ce mystère, le film nous l'explique et nous demande d'y croire. C'est alors tout l'intérêt narratif du film que de nous faire tenir jusqu'à la manifestation finale du merveilleux, alors que tout ou presque nous est déjà révélé. Le grand sujet du film, c'est ça : la croyance, la foi et ce que la dévotion génère comme dévouement chez les protagonistes, avec en point central, le sacrifice que sont prêts à faire les parents pour sauver Alton. Après *Take Shelter* et *Mud*, Jeff Nichols confirme son talent mais aussi son attachement au thème du rapport parents-enfants. Spielberg est une référence revendiquée mais Nichols nous épargne le côté mièvre du spectaculaire de son aîné. Peut-être parce qu'il aime ancrer son cinéma dans le Sud des États-Unis : un territoire poisseux écrasé de soleil, irrigué par le Mississippi où seule la foi religieuse permet à la communauté de tenir. La foi, encore.

Antoine Sindelar

SÉRIE TÉLÉVISÉE

***Peaky Blinders*, gangsters à l'accent ouvrier**

Qui n'a jamais rêvé d'être un gangster ?

Dans le Birmingham ouvrier de l'après Grande Guerre, une fratrie revenant des champs de batailles de la Somme tente d'imposer sa domination sur le marché des paris illégaux. Les *Peaky Blinders* défont les clichés habituels sur les clans mafieux. La violence n'est jamais gratuite mais toujours savamment calculée et réfléchie. Le luxe fastueux se traduit ici par des costumes en tweed bien ajustés mais surtout typiques de la classe ouvrière du début du XXe siècle. Si le rapport à la famille est bien présent, la débauche n'est axée que sur l'alcool et les pubs. La lutte tantôt contre des bandes rivales, tantôt contre une police cynique et corrompue caractérise bien l'époque, la folie et son absence de règles claires. La réalisation est moderne et dynamique, la bande-son rock et pointue et les accents sont à couper au couteau, donc authentiques. Travaillez-donc votre accent cockney et imaginez-vous arpenter les rues sales et charbonneuses de Birmingham.

Les deux derniers épisodes de la saison deux de **Peaky Blinders (Steven Knight, Royaume-Uni) sont à voir ce soir sur Arte, à partir de 20 h 55.**

SYMBOLE NATIONAL

La petite histoire du Manneken-Pis

PARIS A SA TOUR EIFFEL, BERLIN SA PORTE DE BRANDEBOURG et la Grèce son Parthénon. Il en va ainsi de presque tous les pays du monde : chacun a son symbole. Lorsque des événements terribles se produisent comme les attentats qui ont frappé la capitale de la Belgique, ces symboles ressurgissent avec plus de vigueur : on les affiche en signe de soutien, on les utilise dans des dessins, on les colore de lumière…

Comme beaucoup de symboles nationaux, le Manneken-Pis est d'abord l'emblème de sa capitale, Bruxelles. Cette toute petite statue (un peu plus de 50 cm de hauteur) dont le nom néerlandais signifie *«le gamin* [qui] *pisse»* se situe tout près de la Grand-Place au cœur de la capitale, au coin de la rue de l'Étuve et de la rue du Chêne. Elle est régulièrement vêtue par des grands couturiers. La statue a conservé cependant sa fonction d'origine : servir de fontaine.

La plus ancienne mention de la statue semble remonter au XIVe siècle, la statuette est alors désignée sous le nom de « Petit Julien », un nom qu'elle a conservé. Le nom de Manneken-Pis apparaît dans un texte de 1452. Cette fontaine jouait à l'époque un rôle important dans la distribution d'eau potable. L'aspect actuel de la statue, une statue en bronze, date de 1619, auparavant la statue était en pierre. C'est Jérôme Duquesnoy l'Ancien, un grand sculpteur bruxellois, qui fut chargé de sculpter le nouveau petit bonhomme.

Pourquoi cette forme de statue fort curieuse ? L'archiviste de la ville de Bruxelles répond : *« sa forme doit être attribuée à une de ces bizarreries d'artistes si goûtées de nos aïeux. »* Plusieurs légendes circulent sur l'origine de la statue. L'une d'elles veut qu'en 1142, le duc de Lotharingie Godefroid III, encore tout jeune enfant, dut essuyer une révolte de ses vassaux contre lesquels ses troupes furent envoyées. Pour encourager son armée, on suspendit le berceau de l'enfant à un chêne sur le champ de bataille. Le petit duc se dressa et urina, ce qui revigora ses troupes qui sortirent vainqueur de la bataille. La fontaine serait un souvenir de cette victoire. Une autre légende citée est celle d'un enfant qui aurait éteint, toujours en urinant, la mèche d'une bombe avec laquelle des ennemis voulaient mettre le feu à la ville. Une troisième histoire raconte qu'un riche personnage de la cité aurait perdu son fils unique dans une fête populaire et l'aurait retrouvé dans la position du Manneken-Pis au coin de la rue de l'Étuve. Une sorcière serait impliquée dans une quatrième légende. Bref, beaucoup d'histoires entourent le petit garçon !

Les Bruxellois sont en tout cas attachés depuis longtemps à leur statuette : en 1695 lors d'un bombardement de l'armée française, ils prirent soin de la cacher : ce fut la première chose qu'ils souhaitèrent à conserver. À son retour, on inscrit au-dessus de la statue une citation de la Bible : *« In petra exaltavit me, et nunc exaltavi caput meum super inimicos meos »*, en français *« Le Seigneur m'a élevé sur un socle de pierre, et maintenant moi, j'élève ma tête au-dessus de mes ennemis »*. La statue fut de même considérée comme importante pour les ennemis de la ville puisqu'elle fut plusieurs fois dérobée ! Elle fut volée par des soldats anglais en 1745, par les Français un peu plus tard et par un prisonnier au début du XIXe siècle condamné lourdement pour « destructeur de monuments publics ». Encore au siècle dernier, la petite statue connut des péripéties : elle fut encore une fois volée en 1965 et on la retrouva dans le canal de Charleroi grâce à un appel anonyme. La petite statue participe aussi à sa façon aux réjouissances de la ville, en offrant lors de fêtes à ses habitants un breuvage un peu plus goûteux et typiquement bruxellois : de la bière.

Espérons que le petit garçon séchera vite ses larmes. ■

R. H.

Kenzo Tribouillard - AFP ©

BRÈVES

■ « On bloque tout » : appel de cent syndicalistes contre la « loi travail »

Une centaine de syndicalistes (CGT, SUD, CNT, CNT-SO, FSU, Confédération paysanne, UTG, LAB, etc.) ont lancé un appel sur un site Internet dédié : <Onbloquetout.org>. Considérant que le projet de loi est *«une insulte au monde du travail»*, ils affirment que *«le projet de loi n'est ni amendable, ni négociable et son seul retrait, total, s'impose.»* Dans cet appel, les signataires appellent à faire de la journée du 31 mars une réussite, en la préparant en amont, pour pouvoir bloquer l'économie et faire plier le gouvernement. Ils souhaitent ensuite passer à une *«contre-offensive»*.

■ Adoption du projet réécrit de révision constitutionnelle par le Sénat

Mardi 22 mars, le Sénat a adopté dans une nouvelle version le projet de révision constitutionnelle voulu par François Hollande suite aux attentats de novembre 2015. Cette version a été adoptée par 176 voix contre 161 et 11 abstentions. Le Sénat a réécrit l'article 2, très contesté, sur la déchéance de nationalité : la déchéance ne concerne que les binationaux coupables d'actes terroristes, contrairement à ce qu'avait écrit l'Assemblée dans la version du texte du 10 février 2016.

■ Nadia Savtchenko condamnée à vingt-deux ans de prison

Après six mois de procès, la pilote ukrainienne a été condamnée mardi à vingt-deux ans de prison et à une amende de 30 000 roubles après avoir été reconnue coupable de tous les chefs d'accusation, notamment la complicité dans le meurtre de deux journalistes russes, tués en juin 2014 en Ukraine. Officier dans l'armée, la jeune femme avait rejoint le groupe controversé Aïdar, composé de volontaires ukrainiens. Ce procès a reflété les tensions entre la Russie et l'Ukraine, le président ukrainien Petro Porochenko a déclaré que *«l'Ukraine ne reconnaîtra jamais ce tribunal, ni ce soi-disant verdict !»*.

■ Le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés dénonce l'accord entre l'Union européenne et la Turquie

Dans un communiqué daté du 22 mars, le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) a vivement critiqué l'accord entre l'UE et la Turquie conclu en fin de semaine dernière. Pour le HCR, les centres d'enregistrement et d'identification des migrants sont devenus des *«centres de détention»* et l'accord va être mis en œuvre *«avant que les garanties nécessaires soient en place en Grèce.»* Par conséquent, le HCR met fin à certaines de ses activités, notamment le transport des migrants vers ces centres.

■ Un cas de vache folle suspecté en France

Le ministère de l'Agriculture a annoncé mardi qu'un cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), surnommée maladie de la vache folle, était suspecté sur une vache dans les Ardennes. Mort prématurément, l'animal a été déclaré positif à un test effectué par le laboratoire de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses). Le dernier cas d'ESB détecté en France remontait à 2004.

■ Une mère porteuse condamnée

Le tribunal correctionnel de Blois a condamné à un an de sursis une mère porteuse agée de trente-sept ans qui a escroqué deux couples homosexuels à qui elle n'a jamais remis les enfants qu'elle avait portés pour eux.

PROGRÈSsocial
0,85 € (TVA 2,10%)
Tél. 01 44 71 97 45
redac@leprogressocial.fr
www.leprogressocial.fr

SARL Le Progrès Social. Capital : 10 000 €
Directeur de publication : Laurent Lacoste
Les Amis du Progrès Social : Emmanuelle Excoffie

Conception : GGGraphisme.
Composition : André Déchot
Impression & diffusion : Paris Offset Print - 30, rue Raspail - 93120 La Courneuve

N° CPPAP : PROV008257 - ISSN : en cours

ZONE ABONNEMENTS
Tél. 01 44 71 97 45
abo@leprogressocial.fr
Le Progrès Social
Service Abonnements
10, avenue Rachel - 75018 Paris

TARIFS
1 an : 240 euros - Tarif réduit : 120 euros
6 mois : 130 euros - Tarif réduit : 65 euros

Paiement par carte bancaire, chèque bancaire, virement.
Abonnez-vous en ligne à l'adresse : www.leprogressocial.fr